



SOUPROSSE

Bulletin municipal 2009

Le mot du Maire

Souprossaises, Souprossais,

Nous ne pouvons parler de 2009 sans évoquer le passage de Klaus. Cet évènement laissera des traces durables dans nos mémoires et nos paysages.

2009 c'est aussi l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle et du projet de réforme des collectivités territoriales. Cette taxe décriée contribue à l'équilibre de nos budgets et permet nos investissements.

Les promesses de compensation qui nous ont été faites par nos dirigeants lors du dernier congrès des maires, ne sont ni très claires sur le court terme, ni très rassurantes sur le moyen et le long terme.

Le conseil municipal envisage de se tourner vers les énergies renouvelables afin de trouver de nouvelles recettes pour la commune. C'est ainsi qu'une étude de couverture photovoltaïque sur les bâtiments communaux est en cours ainsi que l'installation d'une ferme photovoltaïque, réflexion conduite avec les communes voisines de Le Leuy et de Meilhan.

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale, élus et salariés, pour l'investissement dont ils font preuve au quotidien.

Au nom du conseil municipal et des employés communaux, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 15 janvier 2010 à 19h pour la cérémonie des vœux.

Le maire, Christian DUCOS

L'aménagement du bourg se dessine ...



Suite aux principaux enjeux d'aménagement présentés lors de notre réunion publique de juin dernier, nous continuons aujourd'hui à travailler avec nos partenaires techniques (ADACL, équipe Berthé). Deux thématiques se distinguent :

Les espaces publics : Nous travaillons sur les aménagements de la place des arènes, la création de la plaine des équipements situés derrière l'EHPAD auxquelles s'ajoutent les réflexions sur la restructuration de l'avenue Hagenthal le Bas et de l'avenue du 19 mars.

Notre objectif consiste à mettre en valeur le bourg par une sécurisation et une valorisation des espaces publics.

L'accueil de nouveaux habitants : à travers les opérations d'aménagement du « Pourquoi » et du

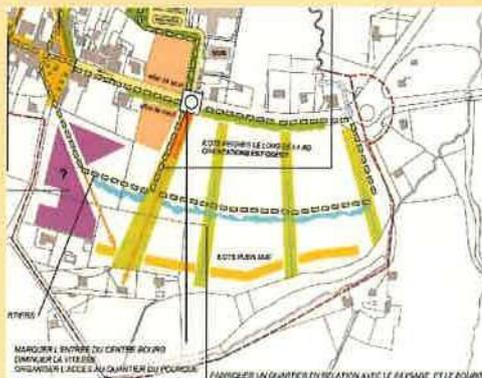


« hameau du ruisseau » au nord du bourg. L'objectif est d'accueillir différentes catégories de population (des jeunes actifs, des personnes âgées, des familles plus « installées » dans la vie) en leur proposant une offre de logements adaptés à leurs attentes.

Grâce à cette démarche d'aménagement du bourg de Souprosse, nous souhaitons maîtriser le développement de notre commune. Notre maîtrise foncière nous permettra de proposer une solution de logement à 8 à 10 familles par an durant les 15 prochaines

années. La conception d'un nouveau groupe scolaire résulte de cette logique de croissance. Nous veillons également à ce que les réflexions menées dans ce cadre viennent agrémente l'élaboration du P.L.U., ce dernier définira les droits à construire sur l'ensemble du territoire. Ces démarches sont complémentaires et nécessaires.

Ces études se poursuivront durant le premier trimestre 2010, et nous disposerons alors de nombreux atouts pour agir sur notre territoire.



Point P.L.U. :

Le projet de P.L.U. est à ce jour arrêté par délibération du Conseil Municipal du 21 Décembre 2009.

Les notifications aux services de l'Etat associés ont été effectuées.

Ces derniers disposent d'un délai de 3 mois pour faire part de leurs observations. Au plus tard à l'expiration de ce délai ou dès obtention de l'accord de ces services, le Tribunal Administratif pourra être saisi et l'enquête d'utilité publique d'une durée de 2 mois pourra débuter. Après remise du rapport par le commissaire enquêteur nommé, analyse et modifications éventuelles, le Conseil Municipal délibérera pour rendre applicable le P.L.U.

EN BREF



Une page de la vie souprossaise se tourne. L'heure de la retraite a sonné pour notre médecin local. Alain Donnadiou fait valoir ses droits à la retraite, après 33 ans de carrière à Souprosse. Souhaitons la bienvenue à M. Guy Chémali qui prend le relais dès janvier 2010.



Depuis le 10 février 2009 Mr DERNWEIN a ouvert son garage route de St-Etienne, le Garage d'YVAN : mécanique toutes marques, restauration de véhicules de collection, dépôt-vente de véhicules d'occasion. Ouvert du lundi au samedi de 8H à 12 H et de 14H à 18H 30 www.garage-landes.com. Nous lui souhaitons pleine réussite

CONTINUONS ENSEMBLE !

L'opération bourg fleuri qui s'étendait de la poste à la mairie a remporté un vif succès : 11 familles y ont participé. En remerciement, les plants de fleurs leur seront offerts en 2010. Cette opération sera renouvelée dès le printemps et s'étendra vers l'avenue du 11 novembre.

Grâce aux prêts de jardinières du comité des fêtes et aux efforts des participants, nous avons réussi à égayer une grande partie du bourg.

Afin de féliciter et d'encourager toutes ces bonnes volontés nous avons organisé fin septembre une petite réception.

Toutes les personnes désirant apporter leur concours sont les bienvenues et sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie.



TRAVAUX DIVERS

E.R.D.E.:

- Enfouissement des réseaux : débutés au cours de l'été avenue du 19 Mars, les travaux sont en cours de réalisation sur l'avenue du 11 Novembre. La tranche suivante concernera l'avenue du 8 Mai (de la poste à la supérette). Ils se poursuivront durant une grande partie de 2010.



Vente de bois de chauffage :

La Commune propose à la vente du bois de platane.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de Mairie.

VOIRIE :

- Abattage des arbres et élargissement du chemin de « Menjourat » et de la voie communale n° 4 allant du chemin de « Couloum » à la limite de Tartas.

LOGEMENT :

- Réhabilitation de deux logements dans le bâtiment central des écoles : un T2 et un T4 seront proposés à la location à partir du mois d'avril 2010.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

- Les travaux d'aménagement du lavoir de la « Garenne » se poursuivent. Une aire de pique-nique y sera aménagée dès les beaux jours.

- Création des espaces verts du lotissement de « Bonjour » et de l'avenue de Hagenthal-le-Bas.

- Abattage des platanes de la route de Saint Sever. Après expertise par l'U.T.D. de Tartas, neuf platanes ont dû être abattus.

- Local archives : il a été aménagé au sous-sol de la mairie. Le récolement a été effectué.

EGLISE DE GOUDOSSE :

La 2^{ème} tranche des travaux de rénovation intérieure a débuté pour une durée de 6 mois. Cela concerne la nef centrale et le bas-côté nord.

Le montant engagé pour cette tranche est de 175 000 € H.T.

Lotissement de « Bonjour 2 »

Seul un lot de 891 m² reste disponible à ce jour. S'adresser au secrétariat de Mairie

ECOLE

Effectifs :

Ils sont stables : 65 enfants inscrits répartis en 3 groupes :

Cycle 1 : 20 enfants,

Cycle 2 : 24 enfants

Et cycle 3 : 21 enfants.

Cantine et garderie :

Compte tenu du nombre important de jeunes enfants déjeunant à la cantine et fréquentant la garderie, il a fallu modifier l'organisation

et prendre de nouvelles mesures d'encadrement :

A la cantine : Annie DESSI assiste Nicole et Hilda pendant le repas, soit de 11 h 30 à 12 h 45, afin d'aider les plus petits. A l'inter-classe : Annie est présente de 12 h 45 à 13 h 30 avec Françoise, pour surveiller le groupe des grands d'une part, et le groupe des plus petits d'autre part.

Garderie : Afin que Françoise puisse se consacrer exclusivement

à la garderie, Annie assure l'entretien des salles de classe et sanitaires de la maternelle, les lundi et jeudi de 16 h 30 à 18 h et les mardi et vendredi de 16 h 15 à 18h.

Projet de la future école:

Le cahier des charges relatif au futur groupe scolaire est à ce jour établi. L'appel d'offre sera lancé au printemps 2010

CENTRE DE SECOURS

Les travaux de construction de la nouvelle caserne ont été achevés mi-novembre, et le matériel et les véhicules ont été déménagés. Depuis le 18 Novembre les appels sont reçus dans les nouveaux locaux. Nos sapeurs pompiers ont déjà pu apprécier de travailler dans de bonnes conditions. Des locaux clairs, spacieux, bien équipés, composés notamment de bureaux, vestiaires hommes, vestiaires femmes, salle de garde avec coin cuisine, sont à leur disposition. L'inauguration aura lieu le 30 Janvier 2010.

KLAUS

Le 24 Janvier 2009, notre commune a connu comme l'ensemble du département une tempête aux effets ravageurs. Cet évènement a permis de déployer un formidable élan de solidarité. Le dévouement de nombre d'entre vous a permis un rétablissement plus rapide de l'électricité. Sur le plan communal cela n'a pas été sans conséquences notamment financières : Nous avons dû faire face au problème de déchargement des routes et chemins, de réparations aux bâtiments et d'aide aux biens et aux personnes. D'où l'embauche de 3 person-

nes sous contrat aidé à raison de 24 h par semaine durant 6 mois, renouvelables : Jean RELLE, Thomas CASIEZ, Nicolas DOS REIS, de SOUPROSSE, depuis remplacé par Sébastien JOUSSE, de TARTAS. Les frais estimés pour la commune s'élèvent à 40 000 €. A ce jour, seul le Conseil Général nous a versé 6431 €. Nous sommes en attente du versement des aides de l'état.

Le 1^{er} mars, nous nous sommes retrouvés nombreux autour d'un repas très convivial « tiré du sac ».

CONSTRUCTION : LE CHANTIER DE L'E.H.P.A.D.



Démarrés en octobre 2008, les travaux de construction de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Souprosse se poursuivent. Les entreprises de gros œuvre ont aujourd'hui quasiment achevé leur intervention. Place désormais aux corps d'états « intermédiaires » : plâtrier, chauffagiste, carreleur...

Conformément au calendrier initialement annoncé, la maison de retraite ouvrira ses portes au cours de l'été prochain. Cette structure répondra à la volonté départementale de privilégier des établissements à taille humaine (60 places), situés au plus près de l'habitat des personnes concernées, afin d'éviter des déracinements.

Qui plus est, le projet a été conçu de manière à s'intégrer dans le développement futur du village de Souprosse. Des cheminements piétons seront aménagés, permettant de lier l'établissement au centre-bourg et ainsi de créer du lien social.

Souignons également le souhait de la Communauté de Communes de placer cette réalisation sous le signe du développement durable, avec des équipements garantissant la qualité environnementale et la performance énergétique des bâtiments tels que :

- la mise en oeuvre de panneaux solaires destinés à la production d'eau chaude sanitaire
- l'installation d'une pompe à chaleur réversible, permettant d'assu-

rer le chauffage des locaux en période hivernale et leur refroidissement en période estivale.

- des menuiseries bois-aluminium pour une isolation et une durabilité renforcées.

Vous souhaitez postuler : déposez votre C.V. et lettre de motivation au secrétariat de Mairie avant le 31 décembre 2009.

Les demandes des personnes âgées désirant entrer dans l'établissement doivent être transmises à la même adresse. L'équipe de direction enverra par la suite un dossier d'inscription qui devra être complété par le futur résident ou sa famille.

Défibrateur

La commune a décidé de s'équiper d'un défibrillateur destiné à renforcer le traitement de malaises cardiaques. Cet appareil sera installé à l'entrée du hall des sports. Des séances de formation pour les bénévoles associatifs seront proposées dès le début de l'année prochaine.

ALSACE



Monsieur le Maire ainsi qu'une délégation du conseil municipal ont accompagné en Alsace du 21 au 25 août dernier les membres de l'association des Amis de HAGENTHAL le BAS afin de commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'évacuation de nos amis du Haut-Rhin dans les Landes.

Pas moins de 43 souprossais se sont rendus dans le Haut Rhin par train spécial et garderont un souvenir inoubliable de ce séjour plein d'émotions, d'amitié et de reconnaissance.

Des cadeaux furent échangés lors du renouvellement du serment de jumelage entre nos municipalités et les associations de MEILHAN et SOUPROSSE avec HAGENTHAL-le-BAS : d'une part une sculpture de bois représentant la course landaise et d'autre part un vitrail d'art décoratif représentant l'amitié « lando-haut-rhinoise ».

Cet événement nous confirme, si besoin était, l'attachement des personnes à pérenniser ces échanges. Lors du prochain retour de jumelage, nous essaierons de recevoir nos amis alsaciens avec le même enthousiasme.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

TELEALARMES :

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un service relié à un centre de secours et mis en place par le Conseil Général.

Peuvent en bénéficier :

- Les personnes âgées de plus de 60 ans,
- Les personnes handicapées .

La demande s'effectue auprès du secrétariat de Mairie.

Afin de réduire le déficit annuel du budget du C.C.A.S., dû en partie à la totale prise en charge du coût des téléalarmes, il a été décidé par délibération en date du 23 mars 2009, que le coût de ce service (115 € pour une année entière) serait partiellement supporté par les bénéficiaires en fonction de leurs revenus, soit :

- 80 % pour les personnes imposables,
- 50 % pour les personnes non imposables.

A ce jour 27 personnes sont équipées de téléalarmes.

Note aux personnes concernées

Renseignez-vous auprès de votre compagnie d'assurance : certaines complémentaires santé prennent en charge tout ou partie de ce service.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :

Si vous êtes intéressé par ce service, même ponctuellement (par ex. retour d'hospitalisation, fatigue ...) effectuez votre demande auprès du secrétariat de Mairie.

Le prix d'un repas livré à domicile par les employés communaux est de 6,00 €.

A ce jour 11 personnes bénéficient du portage de repas.

AIDE MENAGERE et AIDE A L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES :

Ces services destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, ou

handicapées, malades, ou relevant d'hospitalisation, sont assurés par le C.I.A.S., sur demande effectuée auprès du secrétariat de Mairie. A ce jour 1 personne bénéficie de l'aide à majeur handicapé, 17 de l'A.P.A. et 10 de l'aide ménagère.

Plan Grippe A/H1N1

Le C.I.A.S. a demandé aux Communes de se préparer à une éventuelle crise. Le rôle du Conseil Municipal étant essentiel dans le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes ou fragilisées, il a été procédé à un recensement, par chaque conseiller, des personnes isolées de leur famille ou isolées géographiquement. Le listing de ces personnes, transmis au C.I.A.S., lui sera utile en cas de crise pour pallier aux situations les plus urgentes.

SERVICES

OPERATION VIDANGES - ASSAINISSEMENT

Au cours du mois d'octobre, il a été procédé par la SARL LABAT VIDANDES à une opération groupée de vidanges de fosses septiques et bacs à graisse.

Cette opération a intéressé 40 propriétaires, soit pour des fosses septiques seules, soit pour des fosses et des bacs à graisse.

L'intervention groupée a permis de bénéficier d'un tarif très compétitif (111,88 € pour une fosse septique par exemple, et 42,20 € pour un bac).

L'opération sera renouvelée en 2010, sachant que les fosses doivent être vidangées tous les 4 ans. Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie.

MANIFESTATIONS

Arrivée des cyclistes :

Félicitations à Théo et Patrick qui ont rallié Souprosse depuis Annoeullin dans le Nord. 1100 km à bicyclette à seulement treize ans, chapeau bas Théo !!



Cinq générations ...

Centenaire.

Nous avons fêté l'entrée dans le club des centenaires de Thérèse Tauzia qui demeure à « Lamoun ». Le bon air souprossais conserve...



Les mamans de l'année

Telethon: Cette année encore les Souprossais se sont fortement mobilisés pour cette cause. Grâce à votre générosité il a été récolté la somme de 4.058,00 € qui a été versée à l'AFM. Merci à tous

VIE PRATIQUE

Le conseil général a mis en place depuis le mois de septembre une ligne desservant Mugron, Souprosse, Le Leuy, St Perdon et Mont-de-Marsan. Afin d'en profiter voici les horaires. Les tickets peuvent être achetés à la boulangerie Bounine. Le tarif est de 2€ l'aller-retour et le carnet de 10 tickets est à 15€.,L'abonnement mensuel est à 40€.

Jours de Fonctionnement *	L Ma Me J V	L Ma Me J V	L Ma Me J V
MUGRON gare	6 h 50	8 h 25	13 h 10
SOUPROSSE mairie	7 h 00	8 h 35	13 h 20
LE LEUY Bourg	7 h 05	8 h 40	13 h 25
ST PERDON Place des commerces	7 h 15	8 h 50	13 h 35
Mont de Marsan Jean Rostand / Arènes	7 h 25	9 h 00	13 h 45
Mont de Marsan gare	7 h 30	9 h 05	13 h 50

Jours de Fonctionnement *	L Ma Me J V	L Ma Me J V	L Ma Me J V
Mont de Marsan gare	7 h 35	12 h 20	17 h 35
Mont de Marsan Jean Rostand / Arènes	7 h 40	12 h 25	17 h 40
ST PERDON Place des commerces	7 h 50	12 h 35	17 h 50
LE LEUY Bourg	8 h 00	12 h 45	18 h 00
SOUPROSSE arènes	8 h 05	12 h 50	18 h 05
MUGRON lycée agricole	8 h 15		
MUGRON gare	8 h 20	13 h 00	18 h 15

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Synaïe Sarah VERRUY née le 10 Janvier, fille de Laurent et Isabelle VERRUY, 399 chemin d'Andiane,
- Noélie MAIA née le 24 Janvier, fille de Amadeu Roland MAIA et Maéva LAQUITTANT, 253 rue du 8 Mai 1945,
- Amaury CASTAINGS né le 4 Février, fils de Régis CASTAINGS et de Carole CASTAGNEDE, 2614 route de Meilhan
- Kelly Laurent Malala DANTHEZ, née le 11 Mars, fille de Franck et Laurence DANTHEZ, 5 Lotissement de Bonjour,
- Aurélienne LALLEMAND- DIEZ née le 4 Août, fille de Philippe LALLEMAND et Lydia DIEZ, 10 Avenue Hagenthal le Bas,
- Sarah Emeline GAYRAUD née le 23 Novembre, fille de Géraldine PEYRE et de Bertrand GAYRAUD, 7 lotissement de Bonjour.

MARIAGES

- Laurent VERRUY et Isabelle Sarah Stéphanie NOUAILLES, le 27 Mars, 399 chemin d'Andiane,
- Damien Jacques Franck PLEINET et Cécile Marie Jeanne Véronique LAVIELLE, le 2 Mai
- Olivier Lucien Jean Claude BETTON et Séverine MAUVOISIN, le 27 Juin,
- Richard MAUVOISIN et Christine Marie-Laure RENAUD, le 8 Août.

DÉCÈS

- Madeleine SOSTHENE née LALANNE, le 14 Janvier, 99 ans, Maison de Retraite Saint-Joseph,
- Angèle CABANNES née LALANNE, le 26 Janvier, 97 ans, Maison de Retraite Saint-Joseph,
- Madeleine Paule GENTAIRE née LECLERC, le 18 Février, 91 ans, Maison de Retraite Saint-Joseph,
- Gustave UGAL le 12 Mars, 45 ans, 99 route de Guïrette,
- Georges LAVIELLE le 18 Mars, 83 ans, 46 avenue du 8 Mai 1945,
- Fernand LESPERON le 29 Mars, 86 ans, 1502 route de Mugron,
- Lucie CLADERES née TARIS, le 8 Juin, 97 ans, 1452 route de Jeanbidaou, Maison « Jardiné »,
- Robert GRIMAN le 9 Juin, 85 ans, Maison « Charlotte »,
- Marie Cécile RUPERT née DABADIE, le 27 Juin, 69 ans, 67 chemin du Puzot,
- Jean Albert LABOUDIGUE le 3 Juillet, 82 ans, 664 chemin d'Andiane, maison « Herrou »,
- André DARRIEUTORT le 5 Juillet, 89 ans, Chemin de Toumeyragues,
- Louis Gaston GAMARDES le 25 Août, 85 ans, Avenue du 11 Novembre,
- Valentine CANDAU née DUHON, le 6 Octobre, 94 ans, Maison de retraite Saint-Joseph,
- Marie Magdeleine DUCOURNAU née BAYLE, le 6 Octobre, 87 ans, 284 chemin d'Aouyé,
- Lucie Laurence DUPERIER, née LALANNE, le 2 Novembre, 102 ans, maison de retraite de Tartas.
- Gilbert Pierre LEGLISE, le 21 Novembre, 81 ans, 187, chemin de Bégué, « Lesplaces »